

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE342

présenté par

Mme Mette, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances (articles délégués 20, 20
bis, 35, 36 et 37)

AVANT L'ARTICLE 35

À l'intitulé du titre VIII, substituer au mot :

« l' »

le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.